



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


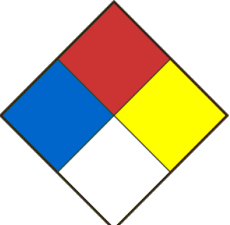
Fax. (Qc): (418) 660-8998

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit PEROXYDE DE BENZOYLE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique C <sub>14</sub> H <sub>10</sub> O <sub>4</sub>		Numéro MAT BP-0108 ; BP-0817	Masse molaire 242,23
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes Dibenzoyl peroxide, Incidol ,Benzoyl superoxide,			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2019-02-18	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

## SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification SIMDUT/SGH</b>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2A Sensibilisation cutanée catégorie 1 Peroxydes organiques type B Peroxydes organiques type B
<b>Mention d'avertissement</b>	DANGER
<b>Mentions de danger (H)</b>	H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
<b>Conseils de prudence (P)</b>	P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P235 Tenir au frais. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P370 + P380 + P375 En cas d'incendie: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. P378 Utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P410 Protéger du rayonnement solaire. P411 Stocker à une température ne dépassant pas 50 °C. P420 Stocker à l'écart des autres matières.
<b>PICTOGRAMMES</b>	
<b>Autres dangers</b>	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<b>Santé</b> 2 <b>Inflammabilité</b> 0 <b>Réactivité</b> 2 <b>Spécial</b> OX

## SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Peroxyde de benzoyle	94-36-0	<=100

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Conditions d'allumage</b>	Défense de fumer. La chaleur, les étincelles et la flamme nue.
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, ou de la poudre sèche.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression.
<b>Produits de combustion / décomposition dangereux</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone.
<b>Dangers spéciaux de feu et d'explosion</b>	Peut exploser sous l'effet de la chaleur ou de la contamination. Peut enflammer les matières organiques et combustibles. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (ref. Section 10)
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité, des produits combustibles et incompatibles. Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans un endroit bien aéré.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter le contact avec les matières combustibles.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Peroxyde de benzoyle	94-36-0	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
Remarque: La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire				
		TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
Remarque: La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire				
		TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWEV	5 mg/m <sup>3</sup>	Canada. Ontario OELs
		VEMP	5 mg/m <sup>3</sup>	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VEMP	5 mg/m <sup>3</sup>	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	Canada. LEP Colombie Britannique

Origine des données	Sigma-Aldrich.
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Poudre cristalline de couleur blanche-
Odeur	Faible odeur ressemblant au benzaldéhyde.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Donnée non disponible.
Point de fusion / congélation	105°C (dec)
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	0.009 Pa @ 25 °C-
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.33g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	Insoluble dans l'eau froide (350 µg/L @ 20 °C and pH 6.7 - 7.2).
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Log Pow 3.2 @ 20 °C-
Température d'auto-inflammation	80°C (176°F)-
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Non-réactif sous conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Chaleur, flammes et étincelles.
<b>Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur au-dessus de 50°C.
<b>Substances incompatibles</b>	Métaux , Alcools
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### PEROXYDE DE BENZOYLE

<b>Premières voies d'absorption</b>	Donnée non disponible.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aiguë :</b>	Nocif par inhalation , contact avec la peau et par ingestion . Organes atteints : yeux ,peau ,voies respiratoires .1500 mg/m3 (PEROXYDE DE BENZOYLE ) est hautement dangereux pour la vie ou la santé. Par voie d'exposition ci-dessous.
<b>- Yeux</b>	Provoque une irritation sévère . Peut causer des brûlures grave et la perte de la vue .Peut causer des dommages permanents .La quantité de tissus endommagés dépend de la durée du contact.
<b>- Peau</b>	Provoque une irritation sévère . L' exposition prolongée peut provoquer des brûlures ou une dermatite.Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau . Facilement absorbé par la peau.
<b>- Respiration</b>	Matériel irritant pour les membranes muqueuses et les voies respiratoires. Peut causer des effets asthmatique et une vasodilatation .
<b>- Ingestion</b>	Toxique ,Provoque une irritation gastro-intestinale. Peut causer : maux de tête ,nausée , vomissement , douleurs abdominales , dépression et la mort .
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau . Peut causer une atrophie testiculaire .Peut être un promoteur de tumeur . Effets cancérogènes: Non disponible . Effets mutagènes: Non disponible . Effets tératogènes: Non disponible . toxicité de ce produit pour le système reproducteur : non disponible . Au meilleur de nos connaissances , la chimie , la physique , et la toxicité de cette substance n'est pas parfaitement connue.
<b>DL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral(e) - Rat - > 5,000 mg/kg. DL50 Dermal - Donnée non disponible.
<b>CL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 24.3 mg/L.

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Écotoxicité</b>	Toxicité pour les poissons: Essai en semi-statique CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 0.0602 mg/l - 96 h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Immobilisation CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie ) - 0.11 mg/l - 48 h. Toxicité pour les algues: Inhibition de la croissance CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata - 0.0711 mg/l - 72 h. Toxicité pour les bactéries: Inhibition de la respiration CE50 - boue activée - 35 mg/l - 30 min.
<b>Persistence et dégradation</b>	Biodégradabilité aérobique. Biodégradabilité Résultat: - Difficilement biodégradable.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Mobilité peu probable dans le sol en raison de sa faible solubilité dans l'eau.
<b>Autre effets nocifs</b>	Donnée non disponible.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	3102
Appellation réglementaire	PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE B, SOLIDE (peroxyde de benzoyl >51-100%)
Classification du TMD	5.2 Peroxydes organiques 1 Explosifs
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	0,1kg
Indice PIU	75
Dispositions particulières	16, 38

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2A Sensibilisation cutanée catégorie 1 Peroxydes organiques type B Peroxydes organiques type B
---------------	--

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-02-18